



# Développement économique

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-prosperer/developpement-economique/>

## Le cadre légal

Conformément à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et à la loi du 7 août 2015 portant la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), les Régions ont élaboré, adopté et mis en oeuvre trois documents stratégiques :

- Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), dont la définition est postérieure à celle du SRDEII, s'appuiera sur les orientations en matière de recherche et d'innovation intégrées dans le SRDEII ;
- Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) devra prendre en compte les orientations du SRDEII ;
- Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Le SRDEII constitue le cadre politique de référence pour l'action de la Région Nouvelle-Aquitaine en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional pour la période 2017-2022.

**Il organise, sur le territoire régional, la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.**

## Orientations stratégiques

Le SRDEII de la région Nouvelle-Aquitaine, adopté en séance plénière du 19 décembre 2016, s'articule autour de **4 grands enjeux** :

- La création d'écosystèmes dynamiques
- Le développement solidaire des territoires
- L'innovation et la compétitivité
- La complémentarité des efforts au service du développement économique

Il faudra aussi être capable collectivement de respecter 7 principes d'action

- La création d'emplois
- L'aménagement équilibré du territoire régional
- Le développement durable
- La recherche de simplification
- Une vision large de l'entrepreneuriat
- L'égalité Femmes-Hommes
- Une volonté de coopération permanente avec les acteurs du territoire

Pour tenir ce cap, le schéma adopté fixe **9 orientations stratégiques**, feuille de route pour tous les acteurs économiques

- Anticiper et Accompagner les transitions régionales Accompagner la transformation numérique Encourager la transition écologique et énergétique Favoriser la mobilité et les transports intelligents
- Poursuivre et renforcer la politique de filières
- Améliorer la performance industrielle des entreprises régionales| Déployer l'Usine du Futur
- Accélérer le développement des territoires par l'innovation
- Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire
- Ancrer durablement les différentes formes d'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire régional
- Accompagner le retournement, la relance des territoires et des entreprises
- Renforcer l'internationalisation des entreprises, des écosystèmes et l'attractivité des territoires
- Développer l'écosystème de financement des entreprises

4 défis majeurs, 7 principes à respecter, 9 actions stratégiques : la feuille de route est clairement établie, elle donne à chacun les moyens d'agir au quotidien avec une vision à long terme, partagée par tous.